Vignoc

en direct

Bulletin municipal n° 104
Mai 2025

Inauguration de la nouvelle école

Course de caisses à savon

www.vignoc.fr

mairie

12, rue des Ecoles - 35630 Vignoc
T. **02 99 69 82 46 -** F **02 99 69 86 94**
mairie@vignoc.fr

En cas d'urgence: 02 99 69 82 46 (répondeur mairie), un numéro d'urgence vous sera donné.

- Lundi: fermé au public
- Mardi: 9h – 12h / 16h – 18h
- Mercredi et jeudi: 9h – 12h
- Vendredi: 9h – 12h / 14h – 17h

- Samedi: 9h – 12h
  (uniquement en période scolaire)

Infirmières libérales

Mme LELAY Yolande et GAUTIER Christine
2 rue des Ecoles 35630 VIGNOC
T. **02 99 69 83 37**

Assistante sociale

Contacter le CDAS, de St Aubin d'Aubigné
T. **02 99 02 37 77** du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Point Poste

Les principaux services de la poste (recommandé, colis, retrait argent etc...) se font au Bar-Tabac «Le Refuge».

Numéros urgences

Pompiers départementaux	**18**
Pompiers de Gévézé	**02 99 69 02 02**
Gendarmerie	**17**
Gendarmerie de Hédé	**02 99 45 45 61**
SAMU-Médecin de garde	**15**
Centre anti-poison	**02 99 59 22 22**
Allo Enfance maltraitée	**08 00 05 41 41**
SIDA info services	**08 00 84 08 00**
SOS viols	**08 00 05 95 95**
Chenil service - SACP	**02 99 60 92 22**

Déchetterie de Tinténiac et de Melesse

- Lundi:
  14h – 18h
- Mardi - Mercredi - Vendredi - Samedi:
  9h-12h / 14h-18h
- Jeudi:
  fermé au public

Bibliothèque horaires d'ouverture

Lundi: 18h-19h / Mardi: 16h30 -18h
Mercredi: 16h30-18h / Vendredi: 17h-18h30
Samedi: 10h30-12h
T. **02 99 69 82 37** / **bibliotheque@vignoc.fr**

Bulletin municipal de Vignoc
Responsable de la publication: Daniel Houitte
Dépôt légal en cours - Reproduction intégrale
ou partielle interdite sans autorisation.

©Guy Castel - Couverture / ©SMICTOM Valcobreizh - P.8 / ©AdobeStock - P.10

Édito

Chers Vignocoises et Vignocois,

Alors que nous avançons dans ce mois de mai, le printemps s'installe avec douceur. C'est un plaisir de voir notre commune s'épanouir sous les premiers rayons du soleil.
C'est avec une grande joie que je m'adresse à vous en cette saison, marquée par un événement important pour notre village : l'inauguration de la nouvelle école maternelle, qui a eu lieu le 5 avril dernier. Ce moment fort symbolise une étape majeure pour notre commune et pour l'avenir de nos enfants.
Nous avons également partagé le traditionnel repas du CCAS, un moment convivial et chaleureux où nos aînés sont mis à l'honneur, entourés des doyens de la commune. Nous avons naturellement une pensée pour celles et ceux qui n'ont pas pu se joindre à nous cette année.
Les animations ont démarré dans la bonne humeur : le traditionnel ball-trap organisé par l'association de chasse, la toute première course de caisses à savon, ainsi que le vide-greniers orchestré par le Comité des Fêtes. Je tiens à féliciter chaleureusement tous les bénévoles du Comité, et tout particulièrement sa présidente, pour cette journée exceptionnelle et pour l'élan de dynamisme qu'ils ont insufflé à notre commune. Ces moments de partage et de bonne humeur se poursuivront dans les semaines à venir : tournois sportifs et concours de palets avec l'ASVHG Foot, fête du fournil de La Cuisine en Chantier, fête des écoles organisée par l'Apema, sans oublier les incontournables moules-frites du Comité des Fêtes. Merci à toutes les associations et à tous les bénévoles qui font vivre notre commune tout au long de l'année.
Je vous souhaite à toutes et tous un beau printemps, riche en rencontres, en sourires et en projets partagés.

Daniel Houitte
Maire de Vignoc

Les articles pour le prochain bulletin doivent nous parvenir pour le **lundi 18 août 2025,** à **mairie@vignoc.fr**

vigilance

DELIVRANCE ACTES D'ÉTAT CIVIL

Toute délivrance de copies et d'extraits d'actes d'état civil **est gratuite** ainsi que la délivrance d'un extrait du casier judiciaire. On ne doit pas vous demander d'effectuer un règlement par carte bancaire lors d'une demande en ligne.

Restez informés

Instagram
https://www.instagram.com/commune_de_vignoc/

Site de la mairie
https://vignoc.fr/

Facebook
https://www.facebook.com/villedevignoc/

Infos municipales

Finances

Schéma simplifié du budget

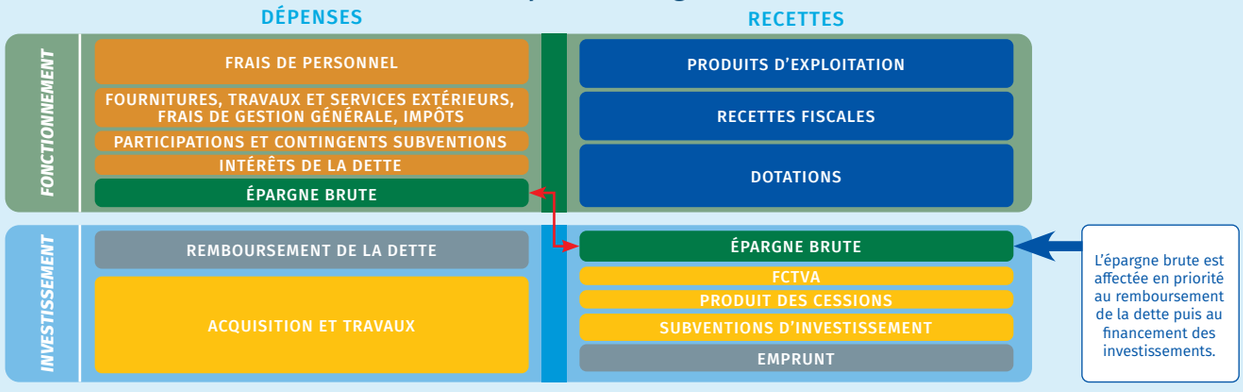

Budget Principal 2024

SECTION	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT
FONCTIONNEMENT	1 525 910,63 €	1 850 039,55 €	324 128,92 €
INVESTISSEMENT	1 549 861,71 €	1 801 000,25 €	251 149,54 €

Comme présenté sur le schéma précédent, l'excédent de fonctionnement cumulé (Epargne brute) de la section de fonctionnement s'élevant à 324 128,92 € est affecté en recette d'investissement.

Taux d'imposition 2025

Concernant les impôts 2025, Il est proposé le maintien des taux actuels :

- Taxe d'habitation résidences secondaires ..... **15.70 %**
- Taxe foncière bâtie ..... **40.53 %**
- Taxe foncière non bâtie ..... **48.20 %**

Il est à noter que depuis 2021, la part communale n'a été augmentée que 2% en 2024, malgré un climat hautement inflationniste sur cette période (voir tableau ci-dessous).

Évolution annuelle moyenne de l'indice des prix à la consommation :

Année	Indice des prix à la consommation en %
2021	1,6
2022	5,2

Année	Indice des prix à la consommation en %
2023	4,9
2024	2,0

Budget Primitif 2025

Le budget primitif 2025 est équilibré comme suit :

SECTION	DEPENSES*	RECETTES*
FONCTIONNEMENT	1 811 348 €	1 811 348 €
INVESTISSEMENT	2 219 776,11 €	2 219 776,11 €

De nombreux investissements majeurs ont été lancés pour la vie des Vignocois.

1. La nouvelle **école maternelle**.
2. Le **parking** en bordure du bourg qui vient avantageusement remplacer celui placé derrière la salle polyvalente, avec ses ombrières photovoltaïques.
3. La nouvelle **restauration scolaire** avec la signature de l'entente avec la commune de la Mézière qui permet de bénéficier d'une restauration en circuit court.
4. Le programme de **remplacement des candélabres** avec le soutien du SDE35.

Pour 2025, l'investissement de la commune est impacté par deux nouveaux projets.

1. La création de la **nouvelle ZAC** multisites, pour cela, l'Établissement Public Foncier (EPF) s'était porté acquéreur des terrains présents autour de la rue des camélias et de la rue de la Poste en attendant leur aménagement. Le délai du portage financier par l'EPF est arrivé à son terme. La commune doit donc rembourser les acquisitions et les frais de démolition liés aux bâtis. Cette opération sera ensuite négociée avec le futur aménageur de la ZAC multisites. Dans cette attente, la commune a dû souscrire un emprunt d'un montant de 500 K€ auprès du CMB.
2. Le lancement des études pour une potentielle nouvelle **médiathèque**.

** Source : Insee, Indice des prix à la consommation.*

Nouvelles entreprises, faites-vous connaitre !

Vous venez d'installer votre entreprise dans la commune, contactez la mairie afin d'apparaître dans l'annuaire des entreprises sur le site communal.

Contact :
communication@vignoc.fr

Bibliothèque

Clap de fin pour Cap BDs et Cap BDs découverte 2025 ! Bientôt le tirage au sort qui désignera les gagnants

Comme depuis de nombreuses années, ces deux prix proposés par le Service Lecture Publique du Val d'Ille Aubigné ont remporté un vif succès à L'éclat de Lire. Il a fallu beaucoup d'acharnement, et parfois même la mise en place des stratégies d'emprunts avec des voisins, pour réussir à lire l'ensemble de la sélection. Et cette année était un très bon cru d'après le retour des participants !

30 lecteurs de Vignoc se sont rués sur les 12 titres de Cap BDs et pas moins de 7 jeunes lecteurs, âgés de 11 à 14 ans, ont joué le jeu pour Cap BDs Découverte. Un grand merci pour votre participation et pour les échanges qu'elle a favorisés.

Puzzle coopératif : à vous de jouer !

Depuis le début du mois de mars, un puzzle de 1000 pièces est proposé à L'éclat de Lire. N'hésitez pas à venir l'avancer, que vous ayez cinq minutes à patienter sur la place de l'église ou que vous soyez un céphaloclastophile fou !! L'important, c'est le plaisir que vous y prendrez.
Au fait, céphaloclastophile signifie « personne qui collectionne des casse-tête », c'est aussi le nom qu'on donne aux passionnés de puzzles. L'écriture d'un article pour le bulletin municipal de Vignoc, c'est aussi l'occasion de découvrir de nouveaux mots. Il ne reste plus qu'à essayer de s'en souvenir : céphaloclastophile, c'est beaucoup de syllabes quand même !

Un petit conseil de lecture

Une fois n'est pas coutume, ce sera deux conseils de lecture !

***La barque de Masao** d'Antoine Choplin,* *éditions Buchet Chastel, paru en octobre 2024.*

Deux cents pages, à peine plus, passées en compagnie de Masao, un ouvrier japonais qui mène une vie calme et solitaire. Dès les premières lignes, Antoine Choplin nous prévient : la vie de Masao arrive à un tournant… Ancien gardien de phare, il a surmonté les épreuves de la vie grâce à une pile de livres, toujours les mêmes, et à sa barque qu'il a construite de ses mains. « On a tous nos mauvaises passes. Il faut bien s'arranger avec. Pas vrai Masao ? ». Masao, cet homme plein de douceur que je vous souhaite de rencontrer à travers la belle écriture d'Antoine Choplin.

©copyright

***La ballerine de Kiev** de Stéphanie Pérez,* *éditions Recamier, paru en juin 2024*

C'est sans transition que Stéphanie Perez nous fait passer du Lac des Cygnes du compositeur russe Tchaïkovski au grondement terrifiant de la guerre surgissant un matin de février 2022 dans la capitale ukrainienne. Comment réagir quand tous les repères sont renversés ? Comment être danseur étoile, danseuse étoile dans un pays en guerre ? Chacun fait comme il peut, chacun fait ce qu'il pense devoir faire. Ce roman nous parle des civils ukrainiens, de leur rapport à l'Ukraine, de l'importance de la culture comme symbole de l'histoire et de l'identité d'un peuple. Un roman qui remet les civils ukrainiens au cœur de l'histoire de cette guerre, un roman qui complète ce qu'en disent les médias.

Restauration Scolaire

Les repas de midi à Vignoc : Au cœur du bien-être de nos enfants

L'entente La Mézière
Vignoc pour une cuisine scolaire centrale

Via un accord signé entre les communes de La Mézière et de Vignoc, cette entente permet de mutualiser la production des repas tout en respectant la loi Egalim. Ainsi, au sein de la cuisine de La Mézière, le responsable de restauration Jean Paul Auffray (fort d'une expérience de plus de 20 ans) et toute son équipe, enrichie par notre personnel Vignocois Noëlle et Manuella (qui participent à la confection des repas), préparent tôt le matin (pour tous les enfants des 2 communes concernées), les repas qui seront ensuite acheminés en liaison chaude à Vignoc. L'agrément a rendu possible la concrétisation de cette entente depuis le 1er janvier 2025. Cette démarche de coopération et de mutualisation entre collectivités a permis un rapprochement afin d'envisager une utilisation commune du restaurant municipal de La Mézière. Les enfants sont unanimes, ils apprécient grandement la qualité des repas proposée depuis au cœur même de leur assiette.

L'équipe de la restauration

La pause méridienne représente un moment essentiel dans la journée de nos enfants. Au-delà de la simple nécessité nutritionnelle, le repas du midi à Vignoc s'inscrit dans une démarche éducative globale, alliant qualité alimentaire, convivialité et apprentissage du vivre-ensemble. Chaque jour, notre équipe municipale accueille les enfants dans un cadre pensé pour leur épanouissement. C'est ainsi qu'au « Self », pour tous les élèves de CP à la CM2, Noëlle, Sylvie et Anne Sophie œuvrent au quotidien sur ce temps méridien pour permettre aux jeunes Vignocois/Vignocoises de profiter d'un repas de qualité au sein d'un espace convivial et chaleureux. Depuis cet accord, les enfants sont heureux de profiter de repas de qualité tout en participant à la réduction du gaspillage alimentaire.

La qualité dans l'assiette

À Vignoc, la priorité est d'offrir des repas équilibrés qui privilégient les produits frais, locaux et de saison. En accord avec la loi Egalim, les produits sont issus de l'agriculture biologique et proviennent de producteurs locaux, car nous soutenons activement les circuits courts tout en sensibilisant les enfants aux enjeux d'une alimentation responsable. Les aliments sont acheminés le matin par camion sur Vignoc grâce à Manuella et à Noëlle, qui à tour de rôle, transportent l'intégralité des repas confectionnés en amont, pour le midi.

Pour rappel :

Les enfants qui mangent au self sont accompagnés par le personnel de la restauration (Noëlle, Sylvie et Anne Sophie) mais aussi par les animateurs municipaux qui (à tour de rôle) proposent également des animations sur le temps méridien (lecture, cartes à broder, jeu du loup garou, sport avec ballon, balle américaine...) avant et après le repas, tout en adaptant l'activité au rythme physiologique de l'enfant. Au-delà de la simple nécessité nutritionnelle, le repas du midi à Vignoc s'inscrit dans une démarche éducative globale, alliant qualité alimentaire, convivialité et apprentissage du vivre-ensemble. Chaque jour, notre équipe municipale accueille les enfants dans un cadre pensé pour leur épanouissement.

Inscrire son enfant

Il faut impérativement Inscrire ou désinscrire l'enfant au moins 15 jours ouvrés avant le repas concerné.
Possibilité d'inscription pour une période ou à l'année.

Ces démarches s'effectuent sur l'espace famille :
monespacefamille.fr

En dehors du délai de 15 jours,
il est impossible de désinscrire son enfant sauf pour un motif exceptionnel en contactant la mairie :
mairie@vignoc.fr

Inauguration de la nouvelle école maternelle Jean De La Fontaine : un événement majeur dans l'histoire de Vignoc.

La nouvelle école maternelle publique.

Samedi 5 avril, la commune de Vignoc a célébré avec fierté et bonheur l'inauguration officielle de sa toute nouvelle école maternelle Jean De La Fontaine. Cet établissement moderne dont le coût est de 2 162 699 € est composé de six classes et son ouverture marque une étape majeure dans l'histoire de Vignoc. Il montre l'engagement de la communauté envers l'éducation et l'avenir de ses enfants en s'inscrivant dans un défi environnemental.

Pour cet événement, le Maire, entouré de ses adjoints et de la municipalité, a accueilli avec émotion la Ministre déléguée en charge de la ruralité Françoise GATEL, les sénateurs Dominique de Legge et Anne-Sophie Patru, le député Tristan Lahaie, le vice-président de la Région Stéphane Perrin-Sarzier, le vice-président du Département Ludovic Coulombel, le Maire honoraire Jean Le Gall, l'inspectrice de l'Éducation nationale Anne Simonot, les Directrices des écoles de Vignoc Julie Ecoutin et Tiphaine Bodin ainsi que des élus des communes voisines, les enseignants, le personnel communal, les familles vignocoises et, bien sûr, les principaux concernés : les enfants.

L'ouverture de cette école maternelle dans une commune rurale comme la nôtre est un symbole fort : elle garantit un accès de proximité et de qualité à l'éducation dès le plus jeune âge. Elle a également permis de libérer des locaux dédiés à présent à l'accueil de loisirs, enrichissant ainsi l'offre éducative et périscolaire pour tous les enfants de Vignoc. Cette ouverture renforce l'attractivité du territoire en répondant aux besoins les plus essentiels des familles.

Une journée placée sous le signe de la convivialité, de la fierté et de l'espoir, tournée vers un avenir où l'enfance, l'éducation, la culture et l'apprentissage occupent une place centrale dans notre commune.

Devant la fresque réalisée par les élèves de l'école maternelle, discours des élus.

Coupe du ruban inaugural par la Madame la Ministre déléguée chargée de la ruralité, Françoise Gatel.

Discours de Madame la Ministre.

Visite de l'école par Madame Edith Garnier, adjointe en charge des affaires scolaires.

Chant des enfants de l'école.

Deux élèves de l'école de Vignoc brillent au Concours des petits champions de la lecture

Deux élèves de l'école de Vignoc ont participé à la 13ème édition du Concours national de lecture à voix haute, Les petits champions de la lecture, et ont remporté le premier tour de la finale départementale.
Pour la première fois, l'école élémentaire publique de Vignoc a pris part à ce concours de lecture, réservé aux élèves de CM1 et CM2. Cette préparation s'est inscrite dans le cadre d'un atelier sur l'oralité et le conte, mené par Mme Daeninckx avec les tous les élèves de cycle 3, de novembre à janvier et d'un travail au sein des classes.
Chaque établissement participant devait présenter selon le nombre de classes inscrites (3 classes pour l'école de Vignoc) un garçon et une fille. Ce sont Elena Poullaouec (CM1) et Clément Hardy (CM2)) qui ont eu le privilège de représenter l'école de Vignoc au premier tour de la finale départementale après la finale école à laquelle 15 élèves s'étaient préparés. Grâce à leur très belle prestation, ils ont tous deux été sélectionnés pour la finale départementale, qui réunissait les 12 meilleurs petits lecteurs du département, sélectionnés parmi les 89 écoles participantes. Félicitations !
Le concours consiste à lire un texte de son choix à voix haute pendant trois minutes. Clément avait choisi un extrait de *L'œil du loup* de Daniel Pennac, un livre de la BCD qu'il avait eu à lire pendant les vacances. Cette expérience lui a donné le goût de la lecture. Elena, grande lectrice, avait envie de faire découvrir *Le journal de Gurty* de Bertrand Santini. Elle se prépare déjà pour l'année prochaine.

Ils ont tous deux raison d'être très fiers de leur parcours. Cette première participation a amené beaucoup de joie dans l'école, des élèves se sont investis et ont découvert le plaisir de lire à haute voix. Ce travail partagé dans les classes a également donné envie aux futurs CM1 et à des camarades qui n'osaient pas participer de se présenter au concours l'année prochaine.

État civil

NAISSANCES

BLANCHET Chloé ..... Le 27 décembre 2024
MORLAIS Charly ..... Le 25 janvier 2025
DELALANDE Valentine ..... Le 30 janvier 2025
MADEC Néven ..... Le 07 février 2025
VILBOUX Hanéïa ..... Le 23 février 2025
KUCUKKAYA Lorin ..... Le 28 février 2025
PAGES Liam ..... Le 27 mars 2025
DEFFAINS SPOHN Léandre ..... Le 27 mars 2025

DECES

BRISORGUEIL Mickaël ..... Le 18 novembre 2025
VILBOUX Pascal ..... Le 06 février 2025

MARIAGES

BESNARD Benjamin et BOUTELOUP Estelle ..... Le 15 mars 2025

Hors commune

Valcobreizh

Vente de composteurs.

Le SMICTOM Valcobreizh propose des composteurs. La réservation est obligatoire et se fait en ligne sur le site internet via l'espace « mon compte ». Rendez-vous ensuite dans « mon dossier » puis « mes commandes ».

Prochaines dates de remises de composteurs près de chez nous :

Samedi 17 mai • 9h30-12h
Déchèterie de Montreuil-sur-Ille

Samedi 24 mai • 9h30-12h
Déchèterie de Melesse

Samedi 7 juin • 9h30-12h
Déchèterie de Combourg

Samedi 28 juin • 9h30-12h
Siège du SMICTOM à Tinténiac

Une nouvelle collaboratrice dans notre équipe !

Véronique est en charge du développement, du conseil en emploi et des relations entreprises.

Ses engagements sont de créer une dynamique avec des acteurs locaux en valorisant l'humain !

Rappelons que l'association ACTIF a pour mission de répondre aux besoins en emploi, des entreprises, des collectivités, des associations et des particuliers sur votre territoire.

25 salariés en transition professionnelle y contribuent chaque jour !

Véronique et Valérie sont à votre écoute et vous accueillent du lundi au vendredi de 08h00 à 12h30 et sur RDV l'après midi.
32 place de l'église - 35520 LA MEZIERE
Tél. 02 99 69 20 46 / accueil@actif35.org

Concours externe

Ouverture des inscriptions au concours externe d'agent administratif des Finances publiques pour l'année 2025

Ce concours externe est accessible aux candidats titulaires au minimum du diplôme national du brevet (ex-brevet des collèges), à la date des épreuves.

Les inscriptions au concours sont ouvertes du 22 avril au 3 juin 2025.

Pour s'inscrire en ligne ou se renseigner : ***https://rejoindrelesfinancespubliques.economie.gouv.fr***

conciliateur de justice

Son rôle est de vous recevoir, à votre demande, en cas de litige entre particuliers et de tenter un règlement amiable de leur différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance.
Il intervient également sur des problèmes de voisinage (clôtures, haies, bruits et autres nuisances) ou dérivants des contrats (vente non conforme à la commande, défaut de délivrance, prestation de service mal exécutée...), ainsi que des litiges entre propriétaires et locataires.

Possibilité de rendez-vous le 2eme mardi de chaque mois auprès de la Mairie de La Mézière 02.99.69.33.36

Présentation du poste de Coordinateur Enfance Jeunesse

Je me présente, Matthieu, Coordinateur Enfance Jeunesse au sein de la commune de Vignoc. Mon rôle est de mettre en œuvre la politique éducative de la municipalité. Il consiste à orchestrer l'ensemble des actions éducatives qui s'appuient sur le projet éducatif de territoire (élaboré par les élus, parents, écoles, centre de loisirs et associations de Vignoc) en garantissant leurs cohérences, leurs qualités pédagogiques et leur accessibilité à tous les publics.

Management d'équipe

En contact permanent avec les 7 animateurs (Nadège, Betty, Elodie, Nathalie, Rachel, Théo, Nicolas sans oublier Julie pour les remplacements), mon objectif est de les accompagner, d'être « une personne ressource » tout en maintenant un cadre de travail stimulant et bienveillant. Mon quotidien implique autant la gestion administrative des plannings et des ressources humaines que l'animation de réunions pédagogiques où nous construisons collectivement nos projets pour le temps méridien. Le poste de coordinateur permet d'être aussi en lien permanent avec les Agents Périscolaires de la Maternelle (ATSEM). Ainsi Isabelle, Marie Hélène, Christelle et Odile accompagnent au quotidien, les enfants sur le temps du repas, en étant dans la bienveillance et dans l'écoute sur ce temps clé de la journée.

Le « vivre ensemble »

L'élaboration du projet (pédagogique et éducatif) constitue le cœur de ma mission, en traduisant les orientations politiques en actions concrètes adaptées aux besoins des Vignocois/Vignocoises et des familles de notre territoire. Je veille à ce que nos activités s'inscrivent dans une continuité éducative, c'est pourquoi le « vivre ensemble » est au cœur du projet.

Relations partenariales

En lien étroit avec les élus, j'assure l'interface entre la mairie et les nombreux partenaires du territoire : les écoles (Ecole élémentaire Simone Veil, Ecole maternelle Jean de la Fontaine), les bénévoles (Aides aux devoirs/Atelier lecture), les associations œuvrant au sein de la commune de Vignoc et bien sûr, les familles elles-mêmes. Je suis également en étroite collaboration avec les autres coordinateurs des communes environnantes pour le projet autour d'une Structure Infos Jeunes pour les 13/30 ans que Vignoc vient d'ouvrir en partenariat avec La Mézière.

Conclusion

Ce poste me permet de conjuguer ma passion pour l'éducation avec mes compétences en gestion de projet et en management, tout en étant au service des jeunes au sein de notre collectivité. Être coordinateur enfance-jeunesse, c'est finalement œuvrer pour le « vivre-ensemble », en contribuant à faire que nos jeunes vignocois/vignocoises deviennent les citoyens de demain et s'inscrivent dans un cadre éducatif cohérent, stimulant et inclusif.

Des nouvelles du centre de loisirs

Le nouveau centre de loisirs

A la rentrée de janvier, la Ligue de l'Enseignement 35 a pu emménager dans les locaux de l'ancienne école maternelle.

Quel plaisir de bénéficier de plus de place pour les animations et de pouvoir installer des salles avec des thématiques spécifiques : jeux de société, lecture, jeux d'imitation, activités manuelles. Les enfants peuvent ainsi se déployer en fonction de ce qu'ils ont envie de faire en étant plus au calme que dans le hall anciennement occupé.

Les enfants ont activement participé à l'aménagement des pièces et ont élaboré les nouvelles règles de vie avec l'équipe d'animation. Il y a encore du travail pour arriver au centre de loisirs de leurs rêves, notamment dans la cour qui fait l'objet d'un projet dont l'objectif est de rendre acteurs les enfants de l'ALSH par l'appropriation de la cour. Sammy Badiche, de la Ligue de l'Enseignement 35, les accompagne les mercredis pour constater les atouts et faiblesses de la cour, imaginer les aménagements possibles et prendre contact avec de futurs partenaires pour les aider à réaliser leur projet.

Ces nouveaux locaux permettent de se projeter dans de futurs projets et motivent toute l'équipe !

Les vacances d'Avril : Vignoc Éco-tidien

Pendant ces vacances de printemps, nous avons travaillé l'un des axes du projet pédagogique : faire face à l'urgence climatique et écologique en agissant au quotidien à l'ALSH. Tous les jours, plusieurs animations autour du développement durable ont été mises en place : escape game des déchets, compost garou, apprentissage des écogestes par le jeu, fresque collective à base de déchets à la manière de Christian Voltz, ramassage d'ordures dans la nature, ramassage de branchages pour en faire du broyat qui servira à pailler les cultures, upcycling de meubles et de vieux objets pour l'aménagement du Centre de Loisirs...

Nous avons bénéficié d'un temps excellent qui a enfin permis de profiter des espaces verts de Vignoc.
Nous avons notamment passé une journée entière aux jardins familiaux puis à l'étang. Le matin, Laëtitia Heuze, de la LPO, est intervenue pour nous sensibiliser à l'accueil d'oiseaux auxiliaires des cultures, créer des nids, écouter et reconnaître des oiseaux environnants avec des amplificateurs de sons, capturer, observer et reconnaître les petites bêtes du jardin, la création d'un parfum de plantes qui attirent les pollinisateurs. L'après-midi, le maire de Vignoc est intervenu pour présenter aux enfants l'évolution de la lagune dont le ruisseau a subi plusieurs aménagements avant d'être à nouveau méandrer pour une circulation plus naturelle. Une sensibilisation importante pour comprendre pourquoi il est important de prendre soin de nos cours d'eau.

Le Lav

Le LAV a évolué depuis septembre, des changements administratifs et décoratifs ont eu lieu. Tout d'abord, les mercredis sont devenus gratuits avec entrée libre ! Sous réserve d'être inscrit à l'année, les ados peuvent venir et partir du local comme bon leur semble, à partir du moment où ils l'ont notifié par écrit ! Ainsi, ils sont plus autonomes dans leurs venues en fonction leurs différentes activités extra-scolaires, et peuvent quand même profiter du local.

De plus, le LAV s'est également amélioré sur le plan décoratif et s'est doté de plusieurs améliorations: un coin Wii a été mis en place, beaucoup de jeux de société en plus, des meubles que les jeunes ont construits eux-mêmes, un coin bibliothèque qui n'attend plus que des livres pour être complet.
De nouveaux documents de communication ont été mis en place avec un logo flambant neuf et un compte Instagram qui ne demande qu'à être suivi : Localadovignoc. Sammy vous accueillera avec le sourire pour monter des projets toujours plus grands avec les ados !
Les activités sont toujours diverses et variées avec un accent sur la **volonté des jeunes** ! **En effet, plusieurs sorties ont été prévues grâce aux suggestions des jeunes. Par exemple, nous avons été à la patinoire, fait des escapes games, été au Trampoline park... Le local ado n'attends que les jeunes pour s'améliorer et monter de grands projets ! à bientôt, au...**

LOCAL ADO VIGNOC

GPAS

Le GPAS (Groupe de pédagogie et d'Animation Sociale) Val d'Ille-Aubigné est une association implantée sur la communauté de commune du Val d'Ille-Aubigné (soit 19 communes). Ses actions sont à destination des adolescents de 11 à 17 ans habitant ce territoire. Le GPAS est composé d'une équipe de 2 pédagogues permanents: Adeline et Herveline

Sans local d'accueil, les pédagogues sillonnent le territoire pour se faire connaître des adolescents et de leur famille, des habitants et des acteurs locaux. En effet, vous pouvez les voir lors :

- de déambulations sur l'espace public, à la sortie des bus scolaires pour rencontrer des jeunes (présenter l'association, annoncer une animation)
- de réunions dans au café du village, à une table de pique-nique

Les pédagogues proposent aussi des temps d'activités en période scolaire (le mercredi, vendredi soir et samedi) et en période de vacances : du lundi au vendredi. Sont mis en place :

- des **animations gratuites** en priorité dans la rue (jeu de piste, jeux collectifs, cuisine dans la rue...),
- des **activités de découverte** en petit groupe (3 à 6 jeunes) sur le territoire ou aux alentours. Ce sont des invitations à sortir de chez soi, en petit groupe pour aller explorer, apprendre et découvrir de nouveaux univers. Ainsi il peut s'agir de s'initier à une pratique artistique, rencontrer un professionnel, visiter les coulisses d'une salle de spectacle ou encore être bénévole...

Le transport est assuré par par une équipe de pédagogues qui vient chercher les jeunes à leur domicile puis les y ramène à la fin de l'activité.

L'adhésion est possible à tout moment de l'année, son cout est de 2 euros. Le prix des activités varie entre 1,50€ et 4€.

L'inscription se déroule au domicile des familles après une première prise de contact par téléphone.

Plus d'infos :
07 83 36 64 45 • 06 89 25 55 05
valdilleaubigne@gpas.fr

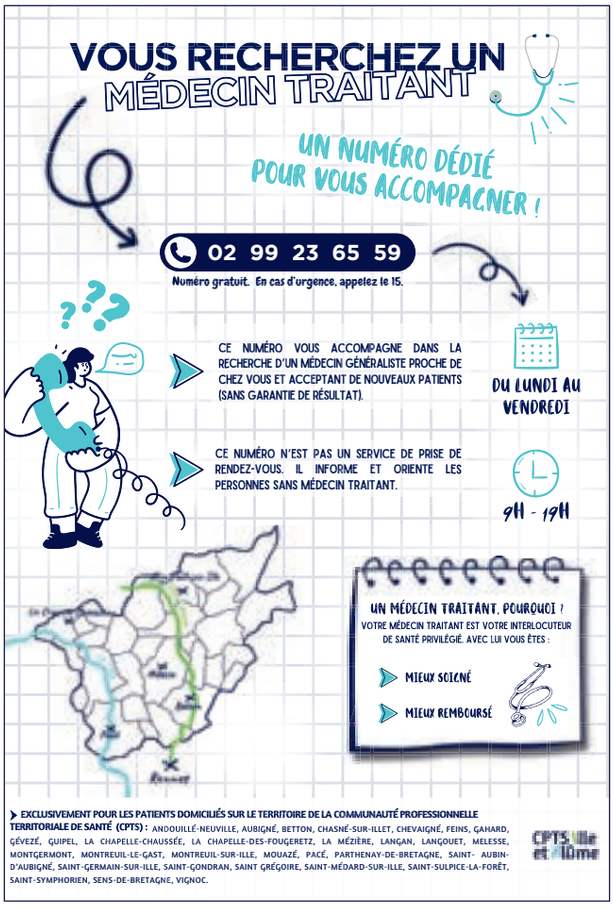

CCAS

Un beau moment de partage pour nos aînés

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a organisé, le samedi 28 mars, un repas convivial à destination des seniors de la commune. Cette rencontre, placée sous le signe de la bonne humeur et du partage, a été animée par la chorale de Vignoc.

Parmi les convives, nous avons eu le plaisir d'accueillir Madame Thérèse Chapon, 98 ans, doyenne de la commune, ainsi que Monsieur René Richard, 90 ans, doyen de cette journée.

Les prochaines rencontres auront lieu à l'occasion de la Semaine bleue, du 6 au 12 octobre, et lors de la cérémonie de l'Arbre des naissances, prévue le 12 octobre.

Les principales décisions du Conseil Municipal

Les comptes-rendus complets sont disponibles en mairie ainsi que sur le site de la commune.

Finances

Emprunt pour le remboursement de la réserve foncière par L'EPF

La commune de Vignoc a consulté trois établissements bancaires pour obtenir des offres de prêts pour le remboursement de la réserve foncière par l'EPF (Etablissement Public Foncier).
Après analyse des propositions bancaires et en tenant compte du contexte réglementaire, législatif de la comptabilité publique, la proposition du Crédit mutuel a été retenue.

Montant en Euros	500 000 €
Objet	Remboursement Etablissement Public Foncier
Durée	20 ans
taux fixe	3.29 %
périodicité	Trimestrielle
Type d'amortissement/ Echéances	échéances constantes
Commission d'engagement	500 €
Remboursement anticipé	Possible à chaque date d'échéance, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle *

** selon les modalités contractuelles*

Sollicitation de la subvention SDIL pour travaux de sécurité des extérieurs de l'école maternelle

Des travaux de sécurisation des extérieurs de la nouvelle école maternelle ont été réalisés. Ces travaux s'élèvent à 65 478.80 € TTC soit 54 565.67 € HT. Ils sont susceptibles de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement local pour un montant de 27 282,84€, soit 50% du montant.

Libellé	**Montant**	
	HT	**TTC**
Aménagement de surface du parking	30 731,69	36 878,03
Création d'un réseau pour barrière automatique	1 050,00	1 260,00
Barrières levantes	21 585,98	25 903,18
Badges et capteur de présence	1 198,00	1 437,60
Total	54 565,67	64 478,80

Réseaux

Installation d'une antenne relais mobile

Dans le cadre de son activité d'opérateur de réseaux et de services de communications électroniques, la société BOUYGUES TELECOM partenaire de CELLNEX France INFRASTRUCTURES a proposé d'installer un relais de téléphonie mobile sur une portion de la parcelle ZK n°4 appelée les Aigrières (aire de covoiturage). Le projet porte sur l'installation d'un pylône d'une hauteur de 30 mètres muni d'antennes et faisceaux hertziens y compris leurs coffrets associés, leurs systèmes de réglages et de fixations, des armoires techniques, des câbles cheminant dans des gaines techniques le long du pylône etc.
Une convention d'occupation du domaine public a été signée pour une durée de 12 ans autorisant la société CELLNEX France INFRASTRUCTURES à exploiter les équipements techniques situés sur une portion de la parcelle cadastrée section ZK n°4 sis Les Aigrières » en Vignoc moyennant le versement d'une redevance annuelle de 5 000 € net/an, augmentée annuellement de 2 %. La redevance pourra être augmentée de 2 000 € si un autre opérateur souhaite s'implanter sur ladite antenne.

ZAC Multisites

Bilan de la concertation préalable à la création de la ZAC centre bourg allée des Camélias – Haut Vaugreux

La fin prochaine de la ZAC du Vallon des Fresches (fin des travaux de la dernière tranche prévue pour 2025) a amené la commune à anticiper à nouveau son futur développement. Ainsi, dans le but de maîtriser au mieux son expansion, il est envisagé la création d'une seconde ZAC. Pour assurer le relais avec cette opération, maîtriser son expansion, répondre à des demandes toujours importantes de logements, mettre en œuvre le Programme Local de l'Habitat de Val d'Ille-Aubigné 2019-2024, et se projeter dans l'exécution du PLUi approuvé en 2020, le conseil municipal de VIGNOC a décidé, par délibération du 2 juin 2022, de lancer des études préalables relatives à l'urbanisation de deux secteurs dans le cadre d'une future ZAC « multisite » à créer :

- **Le secteur du Haut Vaugreux** situé au Sud du bourg de VIGNOC, classé en zone 2AUE au PLUi de la Communauté de Communes du VAL d'ILLE approuvé en 2020, représentant environ 6 ha ;

- **Le secteur de l'Allée des Camélias**, situé au cœur du bourg de VIGNOC, d'une surface totale d'environ 1 hectare.

La réponse aux enjeux et objectifs que la commune s'est fixée dans la délibération du 2 juin 2022 ne pourra se faire que dans le cadre d'une opération d'ensemble permettant de couvrir les différents périmètres concernés et assurant à la collectivité une maîtrise du processus. C'est la raison pour laquelle la commune envisage de créer une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC).
Afin de définir les contours précis de la future opération et sa programmation, des études d'urbanisme ont été réalisées. Le lancement de ces études préalables a été décidé le 2 juin 2022.
Le groupement de bureau d'études, qui a été choisi par la commune par délibération du Conseil municipal du 8 décembre 2022, est représenté par les architectes-urbanistes du cabinet UNIVERS. Les études portent sur les deux secteurs précités (un secteur en extension d'urbanisation « le Haut Vaugreux » et un secteur en renouvellement urbain le « centre-bourg », et plus spécifiquement l'allée de Camélias) afin de mutualiser les coûts d'études et de réalisation et de garantir une réflexion plus globale en termes d'analyse et d'orientations d'aménagement. Le groupement de bureau d'études a analysé les contraintes et les besoins, les enjeux et la faisabilité technique, juridique et financière de l'opération en vue de créer la ZAC.
La création de cette nouvelle ZAC constitue un enjeu majeur pour le développement de la commune. Il est prévu la création d'environ 237 logements répartis sur les deux secteurs, la densité moyenne à l'échelle des secteurs ayant été augmentée (34 log./ha) au fil des études, à la demande notamment de la communauté de communes. Ce programme correspond aux besoins en logement pour les 10 années à venir.
La création de la ZAC constituant la première phase de l'élaboration du dossier de création de la ZAC, le programme prévisionnel des constructions sera précisé au cours des études opérationnelles et finalisé dans le dossier de réalisation de la ZAC qui constitue la seconde phase, plus opérationnelle, de réalisation de la ZAC.

La création d'une ZAC est soumise, en vertu de l'article L. 103-2 2° du Code de l'urbanisme à une procédure de concertation avec le public. A ce titre, en vertu de l'article L. 103-3 du Code de l'Urbanisme, le Conseil municipal a fixé les objectifs poursuivis par la commune en projetant de créer une ZAC sur les secteurs considérés et a arrêté les modalités de la concertation, par délibération du 2 juin 2022.
Afin d'associer les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées à cette opération d'aménagement, le conseil municipal avait prévu les modalités de concertation suivantes :

- **Deux réunions publiques d'information** visant à présenter le projet et son cadre réglementaire ;
- **L'ouverture d'un registre d'observations** qui sera disponible pendant toute la durée de l'élaboration du projet, c'est-à-dire jusqu'à la décision de création de la ZAC, dans les locaux de la mairie de VIGNOC (aux heures d'ouverture habituelles);
- **La mise en place d'une exposition publique,** lorsque le schéma général d'aménagement sera défini, par le biais de panneaux qui seront disposés en mairie.
- **Parution d'articles** sur les supports de communication de la commune afin d'informer le public de l'avancement du projet ;

L'ensemble des modalités de concertation prévues ont été organisées.
Afin d'identifier les besoins, points de vigilances et état des lieux des riverains et habitants, la démarche de concertation a été étendue afin d'intégrer une balade urbaine avec les habitants.
La réflexion sur les secteurs à intégrer a été présenté aux participants (acquisitions EPF, questionnements sur l'intégration de sites complémentaires, etc.).
Plusieurs questions sur le périmètre de la ZAC multisites ont été posées pendant la concertation sur les périmètres de ZAC :
- La présence du corps de ferme des Camélias dans les périmètres de ZAC. Un des enjeux de la ZAC multisites est de conserver et valoriser le patrimoine, mais aussi de renouveler et densifier le centre-bourg. Ce dernier concentre plusieurs bâtiments vacants et en mauvais état qui ont été identifiés par l'EPF et qui doivent être traités, car ils sont dégradés. Ces bâtiments ne peuvent pas être laissés dans cet état.
- L'intégration de secteurs en renouvellement urbain/densification couplé avec un secteur en extension urbaine. Règlementairement parlant, il n'y a pas d'obligations. Néanmoins, l'ère du temps et les politiques nationales tendent vers des logiques de renouvellement urbain et de densification afin de préserver les terres agricoles.

A l'issue de l'ensemble du processus de concertation, plusieurs thématiques sont ressorties :

- **La programmation de logements et la densité :**

Des craintes concernant l'aménagement de bâtiments collectifs sur l'ensemble des secteurs, et notamment sur la gestion des franges avec

l'habitat individuel existant en termes de co-visibilités et de hauteurs. A l'inverse, de nouvelles formes d'habitats individuelles acceptées (maisons individuelles groupées, etc..). Une sensibilité des habitants au patrimoine local, et à la conservation des corps de ferme en centre-bourg.
Une observation des habitants sur la montée du prix immobilier dans la commune et la difficulté d'accession à la propriété pour les jeunes ménages. Une inquiétude des participants sur la conservation des principes urbains et paysagers évoqués en réunion publique lors de la passation à un prestataire externe en phase réalisation (respect des densités, des épannelages, des hauteurs).

- **L'intégration de nouveaux équipements :**

Des attentes des habitants sur l'intégration de structures d'équipements sportifs, afin de pallier le terrain de sport supprimé pour l'extension de l'école maternelle. Un besoin d'extension de la bibliothèque municipale «trop petite » pour les habitants. Un souhait des participants de développement de commerces complémentaires en centre-bourg ou relais-producteurs par exemple, notamment si la ZAC accueille davantage d'habitants.

- **La prise en compte de l'environnement et la biodiversité dans le projet d'aménagement :**

Une sensibilité des participants à la préservation du paysage existant (haies bocagères, mesures compensatoires pour les espèces protégées, préservation du patrimoine végétal et du patrimoine bâti).
Un point de vigilance évoqué sur l'écoulement et la gestion des eaux pluviales sur les villages et hameaux au sud du secteur Haut Vaugreux en raison de la topographie et du manque d'infiltration. Des questions sur l'impact du projet de la zone humide au sud du secteur Haut Vaugreux et la prise en compte dans l'aménagement.

- **L'intégration de mobilités douces en lien avec les polarités d'équipements :**

Le souhait des habitants de développer des cheminements piétons sécurisés depuis les villages et hameaux vers le centre-bourg et une volonté de réaménagement de la route de Gévezé afin de faire ralentir les véhicules et favoriser les traversées piétonnes et cycles depuis les quartiers d'habitat pavillonnaires vers les terrains de sport. Une volonté de la population d'avoir un arrêt de bus en centre-bourg afin d'utiliser les transports alternatifs à l'automobile.
La concertation publique s'est déroulée d'avril 2023 à décembre 2024. Elle a permis aux habitants et usagers de Vignoc d'exprimer leurs attentes et besoins, leurs questionnements. Les projets sur chaque secteur ont été affinés en fonction de leurs remarques. Au terme de cette concertation, les élus, dans le cadre d'un processus décisionnel partagé et participatif ont tenus compte de leurs remarques sur plusieurs sujets :

- L'adaptation de l'implantation des bâtiments collectifs et la mise en place de hauteurs graduelles et la limitation des co visibilités par le paysage sur l'ensemble des secteurs.
- La conservation des haies bocagères existantes et l'intégration d'un recul de 10m par rapport au houppier.
- L'intégration de continuités piétonnes sur l'ensemble des secteurs afin de créer des parcours vers les polarités du centre-bourg et des terrains de sport.
- Le réaménagement de l'entrée d'agglomération de Vignoc sur la route de Gévezé afin de sécuriser les traversées piétonnes et cycles.

Un dossier de création de ZAC a été constitué. Il sera soumis à l'approbation du Conseil municipal après la consultation du public organisée dans le cadre de la PPVE (PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELLECTRONIQUE). Cette participation du public a été organisée par voie électronique du 03 mars au 04 avril 2025 inclus.

Associations

La cuisine en chantier
Fête du fournil

Comme chaque année, l'association La cuisine en chantier, vous convie à sa fête du fournil, qui, cette année, aura lieu le dimanche 22 juin 2025 de 11h30 à 16h.
Nous vous invitons à venir partager, en toute convivialité, des plats faits maison que chacune et chacun peut ramener et partager (avec la recette!). Nous réaliserons des tartines à base de produits locaux, que nous ferons cuire au feu de bois dans le fournil qui se situe derrière la mairie. Nous tiendrons également une buvette ainsi qu'une vente de crêpes.
Si le temps le permet, nous pourrons en profiter en début d'après-midi pour faire des jeux extérieurs.
Nous vous attendons nombreuses et nombreux autour de cet évènement.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information!
Contact: ***lacuisineenchantier@mailo.com***

Allegro

Inscriptions école de musique Allegro 2025-2026

- Eveil musical pour les 4 – 6 ans,
- Apprentissage d'un instrument pour les débutants quel que soit leur âge du CE1 à 99 ans, perfectionnement pour les plus confirmés,
- Des ensembles et des chorales pour tous,
- Et toujours, un parcours proposé pour les personnes en situation de handicap, avec un professeur diplômé.

Les inscriptions ET réinscriptions seront possibles du 2 juin au 3 juillet 2025, sur rdv.
Prise de rdv sur le site : ***ecole-allegro.fr***
ou au **02 99 13 24 89**.

Portes ouvertes à l'école de musique Allegro afin d'aider les élèves dans leur choix

Du **2 au 6 juin 2025**, découvrez la magie de la musique en assistant à un cours d'instrument de votre choix ! Une belle occasion d'explorer, d'écouter et peut-être de trouver votre futur instrument coup de cœur . Sur réservation au 02 99 13 24 89

Le **samedi 14 juin de 10h à 12h**, retrouvez-nous au centre de loisirs de Melesse pour une présentation d'instruments (harpe, flûte traversière, violoncelle, flûte à bec, trompette et saxophone sous réserve). Venez échanger, essayer et vibrer au son de la musique.

Forum des associations

ASVHG Foot

Le 24 mai l'ASVHG foot organise la Fête du foot ASVHG pour les catégories U6, U7, U8 et U9 (6 à 8 ans) au stade Albert Barbou de 10h à 17h.
La journée se poursuivra par un tournoi Vétérans/Loisirs de 19h à 0h.

Le lendemain, rendez-vous pour un tournoi pour U11/13 masculin de 9h à 17h.

Renseignements : https://asvhg-foot.com

The Top of the Taupes

Connaissez-vous « the Top of the Taupes » ?

C'est une joyeuse bande que rassemble le goût de proposer des événements culturels et festifs sur un lieu d'accueil insolite que constitue la ferme. Selon les saisons, nous organisons sous le hangar, la serre ou en plein air des spectacles, concerts et autres festivités.

Pour plus d'informations, voici notre contact :
ze.taupes@gmail.com

A très vite !

Soirée galettes et ciné plein air - août 2024 – Ferme à La Truballière

Apema

Les événements récents et à venir

L'APEMA a débuté ce mois de mars en mettant à l'honneur «Mardi Gras» en s'associant une nouvelle fois avec la ligue de l'enseignement 35 pour vous proposer la Carnaboom édition n°2 ! Ce rendez-vous convivial destiné aux élèves des écoles maternelles et élémentaires se déroulait le vendredi 7 mars dernier. Un vrai succès qui a réuni les enfants et les parents lors d'un début de soirée à la salle Emile LEMETAYER. Olivier, le DJ bénévole de la soirée a pu ajuster la playlist pour permettre aux petits et aux grands de se déhancher sur des rythmes endiablés.
Un grand merci à la ligue de l'enseignement qui a travaillé avec les enfants de l'ALSH à la confection des éléments de décorations de la salle, et pour le stand tatouage qui remporte un franc succès ; aux parents bénévoles pour les différents coups de main (installer et ranger la salle, participer au stand tatoo, ...) ; et merci à tous de votre présence pour vivre ce moment folklorique avec vos enfants.

Le prochain temps fort de l'association APEMA aura lieu le samedi 28 juin... On vous donne donc rendez-vous pour La fête des écoliers à l'étang de Vignoc ! Rendre cette journée festive n'est possible qu'avec votre aide !

Et on sait pouvoir compter sur vous pour faire vivre chaque temps fort de cette fête tant attendue ! Nous serons ravis de pouvoir, de nouveau, compter sur vos petits et grands talents pour permettre le déroulement de ce bel événement. Sans votre participation et engagement, cette fête ne pourrait avoir lieu !
Les liens d'inscriptions pour rejoindre la team bénévole pour un ou plusieurs créneaux d'une heure aux différents stand (jeux/snacking grillardin/gourmandise/buvette/maquillage...) vous seront communiqués très...très prochainement !

urbanisme

Vous avez un projet de construction, de rénovation et/ou d'agrandissement pour votre habitation ou autre. Mme **Aude LE BAIL**, Architecte Conseiller, se fera un plaisir de vous aider gratuitement dans votre projet.

Ses permanences sont sur rendez-vous. Un planning de ces permanences est consultable en mairie.

Comité des Fêtes

Vignoc a vibré pour sa première course de caisses à savon !

Ce dimanche 20 avril 2025, le Comité des Fêtes de Vignoc a créé l'événement avec une grande journée d'animations au Tertre, mêlant vide-greniers et course de caisses à savon. Résultat : un franc succès populaire et une affluence au-delà des espérances.

Soucieux de renouveler et d'apporter toujours plus de nouveautés, le bureau du Comité des Fêtes s'était lancé le défi d'organiser sa toute première course de caisses à savon. Pari réussi.

Dès 5 h du matin, les bénévoles s'activaient sur le parcours avec 600 bottes de paille, deux grands tremplins en bois, 400 m de sonorisation, sans oublier un écran géant pour ne rien rater du spectacle.

La journée a commencé Sous un beau soleil printanier avec un vide-greniers bien rempli (80 bradeurs) puis la course a démarré dans une ambiance survoltée. Le Tertre s'est transformé en circuit de folie, avec 10 équipages dévalant la côte du Pont sur un parcours semé de chicanes et de tremplins.

Sensations fortes garanties devant près 5000 spectateurs sur toute la journée et massés tout au long du tracé !

- Le prix du plus bel équipage a été attribué à La Patrouille du Tertre, composée de Jérôme, Julien, Hugo et Mathis.
- Côté vitesse, c'est La Bugapi, qui a décroché la victoire avec un temps canon de 43 secondes ! L'équipage Galette saucisse, je t'aime termine deuxième devant La Patrouille du Tertre à la troisième place.

Malgré quelques incidents de course (une roue voilée, une caisse rebelle...), la bonne humeur a régné toute la journée.

C'est promis l'édition 2026 sera encore meilleure, alors pour ceux qui sont motivés pour participer, n'hésitez pas nous solliciter pour des informations sur le règlement de la course ou pour la conception de vos bolides.

Vignoc : une soirée moules-frites, concert et feu d'artifice à ne pas manquer !

Après cette belle réussite, le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous pour son traditionnel moules-frites, le samedi 5 juillet 2025, à ne surtout pas manquer !
Rendez-vous sur la place de l'église, transformée pour l'occasion en véritable place de village festive, où la bonne humeur, la musique et les saveurs seront au rendez-vous !

Chaque année, plus de 1000 repas sont servis dans une ambiance chaleureuse et familiale. Deux menus sont proposés pour combler toutes les envies :

- Menu adulte (18 €) : 1 godinette (apéritif maison), moules-frites ou burger double steak-frites, et 2 crêpes.
- Menu enfant (7 €) : boisson, hamburger-frites, et 1 crêpe.
- Réservations au Café Le Refuge ou à l'Épicerie des Filles.
- Côté ambiance, le groupe Atlantic assurera le show avec un concert gratuit, suivi d'un bal en plein air pour faire danser petits et grands jusqu'à tard dans la nuit.
- Et à 23h, place à la magie : descente aux lampions et feu d'artifice illumineront la soirée.
- Les plus gourmands ne seront pas en reste avec la présence d'un stand de galettes-saucisse et de barbe à papa.

Le Comité des Fêtes invite petits et grands à venir nombreux pour partager ce moment chaleureux et festif.

Et si vous avez envie de rejoindre l'aventure, le CDF est toujours à la recherche de bénévoles motivés pour aider à faire vivre ces beaux moments.

Contact : *vignoc.cdf@gmail.com*
Suivez-nous sur Facebook et InStagram

Agenda

Samedi 24 et dimanche 25 mai
Fête du foot et tournois organisés par l'ASVHG foot

Samedi 7 juin
Concours de palets organisé par l'ASVHG foot

Dimanche 22 juin
Fête du fournil organisée par la Cuisine en chantier

Samedi 28 juin
Fête de Ecoles organisée par l'APEMA

Samedi 5 juillet
Moules-Frites organisées par le Comité des fêtes

Samedi 30 août
Comice agricole

Samedi 6 septembre
Forum des associations

Du 6 au 12 octobre
Semaine bleue

Dimanche 12 octobre
Arbre des naissances organisé par le CCAS

Vignoc en direct

Bulletin municipal n° 104 Mai 2025

Édito p.2
Infos municipales p.3-7
Etat civil p.7
Hors communes p.8
Jeunesse p.9-11
Santé - Social p.12
Les principales décisions du Conseil Municipal p.13-15
Associations p.15-19
Agenda p.19